

ANNEXE C
AFFIRMATION SOLENNELLE OU SERMENT PROFESSIONNEL
À L'INTENTION DES BÉNÉVOLES

POLITIQUE 1060

Page 1 de 1

This affirmation or Oath of Office must be witnessed and signed by the Library Manager/Director. The form must be signed before the first day of volunteer work at the library where you volunteer.

La présente affirmation solennelle doit être faite ou le présent serment professionnel doit être prêté devant le ou la gestionnaire ou le directeur ou la directrice de la bibliothèque qui doit également y apposer sa signature. Le formulaire devra être signé avant votre première journée de bénévolat à la bibliothèque concernée.

I, _____,
solemnly and sincerely swear (or affirm) that I will not, without due authority in that behalf, disclose or make known any matter that comes to my knowledge by reason of my volunteer work at the library. (In the case where an Oath is taken add, "So help me GOD".)

Je, _____,
jure (ou affirme) solennellement et sincèrement que je ne divulguerai ni ne révélerai rien de ce qui viendra à ma connaissance du fait de mon bénévolat à la bibliothèque, sans y être dûment autorisé. (En cas de serment, ajouter: « Que Dieu me soit en aide ».)

Date _____

Volunteer / Bénévole

Date _____

Witness (Library Manager/Director)
Témoïn (Gestionnaire, directeur ou directrice de la bibliothèque)